DEMANDE D'INDEMNITE COMPLEMENTAIRE CREDIT-TEMPS FIN DE CARRIERE

F11

A retourner à:

SEFOCAM - FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES DE CARROSSERIE (S.C.P. 149.02)

Avenue du Marly 15/8 - 1120 BRUXELLES

T. +32 2 761 00 70 e-mail: FBZ-FSE@sefocam.be

A COMPLETER EN MAJUSCULE	S PAR L'OUVRIER(ERE)				
Nom					
Rue			n°	boîte	
Code postal Commu	ne				
N° de registre national: $\lfloor \ \ \rfloor \ \lfloor \ \ \rfloor$		_			
Tél.:/	e-mail :				
déclare avoir droit à l'indemnité com	plémentaire pour crédit-temp	os fin de carrière : 1/5* ou 1/2	?* (* <i>Veuillez b</i>	niffer la mention inutile).	
Je joins une attestation de l'ONEM pi	rouvant que je bénéfice d'une	indemnité de l'ONEM (C62).			
Chaque fois que l'ONEM m'adresse u	ne attestation (C62), je la trai	nsmets directement au Fonds	Social pour sauvegard	der mes droits.	
Je m'engage à avertir immédiatemer	it le Fonds Social en cas de re	eprise complète du travail.			
L'indemnité complémentaire doit être	e versée sur le n° de compte s	suivant:			
N° de compte IBAN					
Date : / 20			Signature de l'ouvrier(ère)		
		Précédée de la mention "Déclaré sincère et véritable"			
A COMPLETER EN MAJUSCULE	S PAR L'EMPLOYEUR				
Nom – raison sociale					
rue					
Code postal	Commune				
Tél /	Fax/	e-mail		@	
N° O.N.S.S. complet : [JL J			
Représenté par					
déclare que l'ouvrier(ère) susmention	-			a mention inutile)	
Depuis le / / 20	jusqu'au/	/ 20			
Date : / 20			Signature de l'employeur		
		Précédée de la mention "Déclaré sincère et véritable"			

REMARQUE: L'ayant-droit et l'organisme de paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, en particulier le numéro de registre national et les dates, et, le cas échéant, d'en demander la rectification suivant la procédure prévue. Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans le fichier du fonds social. Les données à caractère personnel que vous transmettez moyennant le présent formulaire, seront traitées par le fonds social des entreprises de carrosserie. Elles seront traitées conformément aux dispositions du Règlement général européen relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Le fonds social traite les données à caractère personnel exclusivement aux fins auxquelles elles sont collectées, à asvoir l'obligation légale de règlement et d'assurance de l'octroi et du versement des indemnités complémentaires aux ouvriers de la SCP 149.02. Les données à caractère personnel seront collectées tant que ces fins le requièrent. Vous bénéficiez d'un droit de regard sur vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez du droit d'accès, de consultation et, le cas échéant, de rectification. Dans certains cas et lorsqu'ils sont pleinement justifiés, vous pouvez requérir le droit de suppression de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, veuillez prendre contact avec le fonds social